

Extrait du "Bündner Tagblatt"

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **13 (1862)**

Heft 11

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784331>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bouleau, le tremble, les résineux et le peuplier viennent se placer, sous le rapport de leur degré de pénétrabilité, entre le hêtre et le charme d'un côté et le chêne de l'autre, et cela à peu près dans l'ordre où nous les énumérons.

Les observations relatives au succès de la préparation ne sont pas encore concluantes, parce qu'elles se contredisent en partie; cependant il est constaté que le résultat est d'autant plus favorable que le bois a été pénétré davantage de la matière antiseptique, et que par conséquent la durée des traverses de hêtre, d'aulne, de bouleau et de bois résineux est bien plus augmentée par la préparation que celle des traverses de chêne. On a fait à Hanovre des essais sur des traverses d'environ 3 1/2 p. c. avec un chlorure de zinc contenant 28 0/0 de zinc. En moyenne celles de chêne ont absorbé 1,55 livres, celles de hêtre 3,31 livres, celles de résineux 3,03 livres.

Quand on emploie un liquide 30 fois moins concentré, et ne contenant par conséquent qu'à peu près 1 pour 0/0 de zinc, une traverse de chêne en absorbe 0,45 pieds cube, une de hêtre 1,02 p. c. et une de résineux 0,91 p. c.

Pour la préparation de 11841 traverses de chêne et de 7643 de hêtre, les frais se sont élevés à environ 50 cent. par pièce; il faut remarquer que cette opération s'est faite dans des circonstances favorables et avec beaucoup de soin, que l'on a fait entrer dans les calculs le coût du chlorure de zinc et la paie des ouvriers, mais non l'intérêt du capital considérable qui a été consacré à l'achat de l'appareil, ni la diminution de valeur qui résulte de l'usure que ce dernier a subi.

Extrait du „Bündner Tagblatt.“

Le cours de sylviculture de cette année s'est terminé le 31 mai. Cet enseignement est d'une utilité d'autant plus grande que, dans les circonstances où se trouve le canton des Grisons, il n'a pas d'autre moyen pour former un nombre suffisant de forestiers, capables de veiller avec intelligence à la conservation des forêts, dont l'importance pour la prospérité du pays ne sera bien reconnue que plus tard.

Celui qui écrit ces lignes a eu à diverses reprises l'occasion

d'observer l'activité qui a été développée dans les études théoriques et dans les travaux pratiques, pendant les 10 semaines que le cours a duré; il peut affirmer que l'enseignement a eu tous les résultats qu'un temps si court permettait d'obtenir; ce succès ne peut être attribué qu'à la méthode du maître, ainsi qu'au grand zèle et à la bonne volonté des élèves; leur désir d'apprendre, dans les excursions par exemple, faisait d'autant plus plaisir à voir qu'il arrive souvent ailleurs qu'on néglige, d'une manière impardonnable, bien des occasions de s'instruire et de marcher dans la voie du progrès.

Les leçons ont été suivies par 11 élèves de Lüen, Filisur, Savognin, Sagens, Versam, Misocco, Roveredo, Poschiavo et Zernetz; sept d'entre eux ont déjà la perspective d'être placés.

Il est d'usage de procéder à la fin du cours, à un examen théorique et pratique en présence du Petit-conseil. Cette fois-ci il n'a pas pu en être ainsi, à cause de la multiplicité des affaires que cette autorité avait à traiter dans ce moment là; ses membres n'ont pas même pu prendre part à une excursion dans les forêts épiscopales, excursion qui devait, jusqu'à un certain point, remplacer l'examen en fournissant l'occasion d'inspecter les travaux pratiques faits par les élèves. En revanche quelques membres de la commission d'état purent y participer, ce qui fut une véritable satisfaction pour le maître et les élèves.

Nous entrerons dans quelques détails sur les travaux; ils ont été exécutés dans les forêts épiscopales, parce que l'inspecteur forestier qui a dirigé le cours est chargé provisoirement de l'administration de cette propriété.

Les élèves ont établi et ensemencé une pépinière. A la fin du cours les semis avaient déjà parfaitement levé; ils étaient bien distribués et débarrassés de mauvaises herbes; on peut dire qu'ils ne laissaient rien à désirer. Ils se composent d'arbres de nos régions destinés à être transplantés dans la forêt même. Autour de la pépinière, on a placé beaucoup de plants d'essences étrangères, les uns comme embellissement, les autres en vue de faire des essais de culture d'arbres qu'il pourrait être utile de propager dans le canton.

Ces sujets hauts de 8 à 12 pieds prospèrent bien, quelques-uns

fleurissent déjà, et on peut espérer que ces essais de plantations ne seront pas sans bons résultats; la multiplication de quelques plantes que l'on rencontre plutôt dans les vallées du versant méridional des Alpes pourrait surtout offrir des avantages, tels sont quelques espèces de pins, le cytise et le cerisier mahaleb cultivé en haies. On a pratiqué en outre des cultures sur des coupes et des clairières dans différentes parties de la forêt; les élèves y ont planté environ 10,000 épicéas et mélèzes. D'autres peuplements ont été éclaircis sous la direction et l'inspection de l'école; d'autres encore ont été arpentés, taxés et décrits. Ainsi les forêts épiscopales sont entrées dans une période de culture et d'économie régulières, dont les effets ne se manifestent aujourd'hui que par la conservation des peuplements, mais se montreront bientôt d'une manière plus positive, par la formation d'un couvert complet et par l'augmentation de la production de bois. Au reste les jeunes forestiers ne se sont pas exercés aux travaux pratiques dans cette forêt seulement; mais encore dans celles de Coire et de Trimmis. Afin de leur fournir des points de comparaison, on leur a fait parcourir les forêts communales du voisinage, et ils ont exécuté une course plus longue à travers les bois de la Lenzerhaide et de Schyn vers le Domleschg.

L'excursion qui, comme nous l'avons dit, a terminé le cours a permis d'inspecter les travaux pratiques des élèves, et de se faire une idée assez exacte de la marche de l'enseignement; cet examen a dû satisfaire toutes les personnes compétentes.

L'administration épiscopale avait fait préparer libéralement un petit repas dans la forêt, et les élèves ont terminé leurs pénibles travaux au son des verres, ce qui leur laissera un agréable souvenir.

A Coire, M. l'inspecteur des forêts les congédia par un discours de circonstance sur l'importance de l'économie forestière, et la marche à suivre pour l'améliorer dans notre canton.

Th.

L'imprimeur prie les lecteurs du Journal forestier de bien vouloir excuser le retard qu'un changement de local a fait subir à ce numéro.